AU SUJET DE LA OMRA DURANT LE MOIS DE RAJAB

Publié par Cheikh Salih Al-Fawzan. Publié dans Pèlerinage

Au sujet de la omra durant le mois de rajab
Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan

Unable to embed Rapid1Pixelout audio player. Please double check that: 1)You have the latest version of Adobe Flash Player. 2)This web page does not have any fatal Javascript errors. 3)The audio-player.js file of Rapid1Pixelout has been included.

Télécharger | 0min 51

Question :
Honorable Cheikh, qu'Allah vous accorde la réussite. J'avais l'intention de faire la omra cette semaine mais certaines personnes m'ont conseillé de la reporter à un autre mois afin que mon œuvre ne soit pas semblable à celle des gens de l'innovation qui font la omra le 27 de ce mois qui est rajab ?

Réponse :

Oui, ceci est correct. Reporte ta omra afin de ne pas t'assimiler à eux car ce sont les innovateurs qui spécifient le mois de rajab pour accomplir la omra. Écartes toi donc de cela et ne te joins pas eux. Même si ce n'est pas ton intention, c'est une façon de se joindre à eux et de leur ressembler. Reporte donc ta omra à un autre moment que rajab.

[Fin de la réponse de Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan, qu'Allah le préserve]

Traduit et publié par an-nassiha.com